

# La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE RÉPARTITION

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1046 - août-septembre 2004 - SOMMAIRE :

• ACTUALITÉ :

**page 2 Au fil des jours**

*Les vendeurs de mal-bouffe sucrée, la télévision qui bénéficie de leur publicité et leurs cabinets de lobbying sont très forts, plus que les sénateurs : ils ont eu raison du ministère de la santé qui croyait pouvoir enrayer l'obésité ! Le président d'Attac aura-t-il plus de courage ?*



**page 3 Offensive néo-libérale tout azimuth**

*JEAN-PIERRE MON montre, une fois de plus, que ce n'est pas en augmentant la durée du travail qu'on fera diminuer le chômage.*

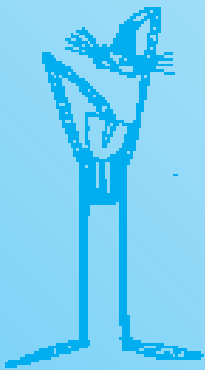
• RÉFLEXIONS

**page 5 Une simplifiance abracadabrantésque**

*PAUL VINCENT tente de mettre en pratique la loi censée permettre à tout le monde de créer avec un euro et en un jour sa propre entreprise...*

**page 11 Sortir de chiraquie ?**

*Pour PAUL VILA, on ne sauvera la démocratie sociale que si la distribution du crédit et l'ajustement des flux financiers aux échanges économiques sont assurés par la Banque nationale.*



• SORTONS DE L'HEXAGONE

**page 9 Des tribunaux pour qui ?**

*GÉRAD-HENRI BRISSÉ qui vécut longtemps au Cambodge, aux côtés du roi Norodom Sihanouk, témoigne de la tragique histoire récente de ce pays.*

• LECTURES :

**page 13 Quand Ulysse réfléchit**

*MARIE-LOUISE DUBOIN commente sa lecture du livre "La pauvreté est-elle soluble dans le libéralisme ?" que son auteur, Ph. Arondel, nous a adressé.*



• ACTION :

**page 6 Se prendre en main et agir, comme à Moussy !**

*Un exemple d'initiative locale, sympathique et courageuse... à imiter.*

POUR Y AIDER :

**pages 7 et 8 Résumé de nos analyses et propositions**

*à diffuser largement pour en débattre.*



• COURRIER DES LECTEURS

**pages 14 et 15**





## OBÉSITÉ ET LOBBYING

L'obésité, et surtout celle des enfants, est un problème de plus en plus grave dans les populations riches. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments s'en inquiète, et constate que la courbe du poids moyen des enfants suit celle des publicités télévisées les incitant à se gaver de gâteaux et de boissons sucrés. Le danger est tel que l'Assemblée nationale a voté en avril un texte de loi sur la santé publique contenant deux articles anti-obésité, dont un visait à interdire les distributeurs de cette "mal-bouffe" dans les lycées et les collèges. Des distributeurs gratuits d'eau fraîche sont évidemment plus sains. Mais voter cette loi c'était, de la part des députés, compter sans le "lobbying" dont sont capables les entreprises qui font fortune en plaçant ces distributeurs automatiques à la portée des enfants. La santé de leurs clients n'étant pas leur problème, ils se sont vite mobilisés pour empêcher que la loi soit adoptée par le Sénat en deuxième lecture. La "Chambre syndicale nationale de vente et services automatiques" a aussitôt lancé sa contre-attaque (selon un plan qui est décrit sur internet) : recrutement d'un cabinet de lobbying politique, conseils mis à la disposition des distributeurs pour qu'ils sachent comment s'y prendre pour faire pression sur les élus et argumentaire envoyé au ministère de l'éducation nationale.

Et ce jeu d'influence a marché<sup>1</sup>. Le ministère de la santé qui s'était inquiété en constatant : «l'obésité et le surpoids des enfants ont triplé en France en 20 ans», défend maintenant ces distributeurs automatiques ! «Ce type d'équipement participe de la mission éducative de l'établissement scolaire» a osé dire le rapporteur de la commission des affaires sociales du Sénat, qui, avec le soutien du gouvernement, a remanié les deux articles anti-obésité : il n'est plus question d'interdire les distributeurs automatiques dans les collèges et lycées.

Quant à la publicité à la télé pour des «boissons avec ajout de sucres, de sel ou d'édulcorants de synthèse et de produits alimentaires manufacturés», elle devra simplement contenir une information sanitaire...mais les annonceurs pourront même déroger à cette obligation, il leur suffira pour cela de verser une contribution au financement d'une campagne télévisée d'éducation à la santé !! «C'était abusif de vouloir imposer aux industriels de dénoncer leurs produits. Il faut des messages de santé publique mais aussi responsabiliser les parents et les enseignants» a d'ailleurs renchéri le lobby des chaînes de télévision, inquiet de voir baisser ses recettes publicitaires de la part des industries alimentaires.

## UN AVEU SANS DÉTOUR

D'ailleurs, quel est le rôle de la télévision ? — Le PDG de la première chaîne, Patrick Le Lay, répond lui-même<sup>2</sup> en ces termes sans équivoque «...soyons réalistes : à la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit». Et il va même jusqu'à préciser : «pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont [donc] pour vocation de le rendre disponible, c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. Rien n'est plus difficile, ajoutez-il sans ambage, que d'obtenir cette disponibilité». Il n'y a donc pas de mystère : ce sont bien des esprits creux que forme la télévision. Rien d'étonnant à ce qu'ils ne lisent pas ensuite *La Grande Relève*. !

## OÙ SE SITUE LE COURAGE ?

La pub de nos dirigeants, après avoir voulu faire croire à l'absolue nécessité de certains bouleversements sociaux (retraites, santé, etc), invite l'opinion à admirer le "courage" de ce gouvernement. Mais imposer ces "réformes" au mépris de toutes les manifestations légales de la désapprobation des électeurs n'est pas du courage, c'est tout simplement laisser voir qu'on s'est fait élire pour défendre certains intérêts et qu'on se fiche bien de la "fracture sociale". Si ces pressions occultes des lobbies se multiplient en France, comme depuis longtemps aux États-Unis et à Bruxelles, c'est parce que nos élus manifestent un penchant évident pour ces intérêts particuliers et qu'ils sont leurs alliés "objectifs" (certains y étant liés financièrement, plus ou moins directement). La réaction primaire à cette attitude est celle du "Tous pourris !" des abstentionnistes et de l'extrême droite. La réaction autrement plus responsable consiste à expliquer, à dénoncer ces procédés, tout en cherchant comment les empêcher. Nous ne sommes pas seuls à l'avoir adoptée, puisque c'est la vocation que s'est donnée l'association Attac. Même si celle-ci est débordée par la profusion des luttes qu'elle engage tous azimuts, et que beaucoup de ses adhérents s'en désespèrent, il semblerait que son Président viennois<sup>3</sup> de faire preuve à la fois de courage et d'inspiration au point de "secouer" un colloque UMP auquel il avait été convié. Il y a en effet osé dire : «La politique de la France ne se fait pas à la corbeille, avait dit le général De Gaulle. Or, désormais, elle s'y fait entièrement». Il a même été jusqu'à parler de renationalisation des banques, «des entreprises comme les autres» ! Jusqu'où ira son courage ?

M-L D.

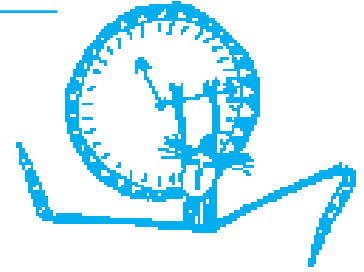
1. La grande presse, en règle générale, ne dénonce jamais ces manœuvres. Fait exceptionnel, le quotidien *Le Monde* en a parlé dans son édition du 10/07/04. Recommencera-t-il ? Car le président de la commission des affaires sociales du Sénat le lui a immédiatement reproché (voir *Le Monde* des 11-12/07/04).

2. Dans un livre intitulé *Les dirigeants face au changement* aux éditions du Huitième jour.

3. Nicolas Weill : «Le président d'Attac secoue l'assistance d'un colloque UMP» *Le Monde* du 3/7/4, page 8.

# Offensive néo-libérale tout azimut

par Jean-Pierre Mon



Dans "Un combat perdu d'avance", commentant, en janvier dernier<sup>1</sup>, le discours prononcé le soir du 31 décembre 2003 par le Président de la République, dans lequel il faisait de la lutte contre le chômage sa priorité absolue pour 2004, je soulignai que «dans ce combat contre l'insécurité sociale, les effets d'annonce à la Sarkozy ou la "communication" à la Raffarin seraient impuissants face aux contraintes imposées par l'économie néo-libérale». L'analyse de quelques statistiques m'amenaient à conclure : «Vouloir répartir un nombre croissant de chômeurs dans un nombre décroissant d'emplois tout en augmentant la durée du travail relève de la quadrature du cercle. Le problème ne peut se résoudre qu'en diminuant fortement la durée du travail, tout en allouant à chacun un revenu décent. Or cela ne peut se faire qu'en redonnant d'abord à l'État la maîtrise de la création monétaire».

À peu près en même temps, on pouvait lire dans le bulletin n°14 du Cercle pour un Partage Équitable du Progrès<sup>2</sup> l'analyse suivante, qui rejoint entièrement la notre : «Le Chef l'a dit... pour démontrer la force de ses intentions, Jacques Chirac a même promis de faire voter une loi au Parlement, et de mettre en place de nombreuses autres mesures, dont malheureusement certaines sont déjà passablement usées. Vœux pieux, angélisme ou tromperie ? Comme s'il ne suffisait que d'une loi pour créer des emplois ! Comment la Droite peut-elle croire, après avoir tant critiqué la douteuse loi de "modernisation sociale" concoctée en son temps par la Gauche, qu'elle réussira, avec une loi dite de "mobilisation pour l'emploi" ? Cela fait bien 30 ans que dans la marmite sociale, l'on touille sensiblement les mêmes ingrédients, et pourtant le chômage s'accroît inexorablement. On sait aujourd'hui, que des certitudes absurdes, comme augmenter la croissance pour la croissance, ou réduire les impôts, n'ont jamais eu d'effets bénéfiques sur l'emploi. Sinon enrichir encore plus les entreprises et les nantis au détriment des salariés et des paumés de la vie. Quand nos politiques comprendront-ils que pour créer des emplois il faut soit créer plus d'activités, soit réduire les horaires ? Il n'y a aucune autre alternative ! Et comme l'accroissement de l'activité devient de plus en plus aléatoire, il ne reste, qu'on le veuille ou non, que la Réduction du Temps de Travail. Beaucoup pensent que cette disposition si décriée par le Medef est devenue obsolète. Quelle grossière erreur ! Au train où se développe le chômage aujourd'hui, il ne va falloir que quelques années pour que cette "mesure de progrès" revienne à l'ordre du jour...»

\*

SIX MOIS APRÈS...

Le jour même où Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi et de la cohésion sociale, présentait son plan, son ministère annonçait une forte hausse du chômage (0,8% en mai, soit 20.300 nouveaux chômeurs en un mois, le plus mauvais chiffre depuis le début de l'année 2004). Au sens du Bureau international du travail, le nombre des demandeurs d'emploi est maintenant de 2.883.200 ; en un an le chômage des jeunes a augmenté de 6,4%, celui des femmes de 3,9%, etc. Ce qui n'a pas empêché J-P. Raffarin de déclarer le 26 mai : «la croissance est là, la reprise est là, l'emploi repart». Alors ? !

La croissance du chômage n'est d'ailleurs pas une spécificité française. Dans un de ses rapports annuels<sup>3</sup>, l'OCDE prévoit que plus de 36 millions de personnes seront encore au chômage en 2005 dans ses trente

pays membres, ce qui représente 7% de la main d'œuvre totale. Pour "améliorer" la situation l'OCDE recommande aux gouvernements de mettre en œuvre une plus grande flexibilité du temps de travail... On sait ce que ça veut dire.

C'est encore le jour même où J-L Borloo présentait son plan supposé mettre en œuvre le "virage social" annoncé par J. Chirac au lendemain des élections régionales, que le ministre de l'économie N. Sarkozy, déclarait<sup>4</sup> devant plusieurs centaines de patrons de PME, réunis à Paris par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises : «Il ne faut pas craindre une réforme profonde des 35 heures [...] qui sont un contre-sens économique [...]. Il faut donner le choix à chacun de rester à 35 heures ou de pouvoir en sortir pour ceux qui veulent travailler plus». Quelle hypocrisie et quelle aberration ! D'une part, il est évident que de nombreux salariés, à temps partiel ou n'ayant que de faibles revenus, essaieront d'améliorer leur fin de mois en travaillant plus en faisant des heures supplémentaires, ce qui du même coup diminuera les possibilités d'emploi pour les chômeurs ; d'autre part, on sait que le salarié ne choisit pas son temps de travail mais que c'est «l'employeur qui fixe unilatéralement la

**Le chômage connaît sa plus forte hausse depuis le début de l'année**

*Le Monde, 1 juillet 2004*

**« La France doit augmenter le nombre d'heures travaillées »**

**JEAN-PIERRE RAFFARIN**

*Le Monde, 2 juillet 2004*

**L'OCDE prévoit 36 millions de chômeurs en 2005**

*Le Monde, 8 juillet 2004*

1. *La Grande Relève*, N° 1040
2. [www.cerclepep.com](http://www.cerclepep.com)
3. *Perspectives de l'emploi*, 07/07/2004.
4. *Le Monde*, 02/07/2004

- • • durée du travail ; pour les temps partiels, pour les temps complets, comme pour les heures supplémentaires. Tout contrat implique une durée, et ce qui caractérise un contrat de travail, juridiquement, c'est un lien de subordination. C'est pourquoi personne, absolument personne ne choisit, ni ne peut choisir "sa" durée de travail.

Par contre l'ordre public social en vigueur limite à 48 heures la semaine de travail imposée par un employeur (en dehors de circonstances exceptionnelles qui peuvent, après dérogation, la porter exceptionnellement à 60 h). Cette limite de 48 h, ce n'est pas une durée maximale "française" mais elle correspond à une directive européenne. Enfin, les heures supplémentaires sont décidées et imposées par le seul employeur, et ne pas accepter de les faire peut constituer une faute grave<sup>5</sup>. Pas étonnant, au vu de ces dispositions, que l'aile "libérale" de l'UMP<sup>6</sup> prépare un projet de loi pour modifier profondément le code du travail et le statut de l'inspection du travail...

Au cours de la même réunion, le secrétaire d'État au budget, D. Bussereau, un fidèle de Raffarin, avait déclaré : «*Nous voulons redonner toute sa place au travail. C'est dans cet esprit que nous examinons, sans esprit dogmatique, les possibilités d'assouplissement supplémentaires des 35 heures*» et en clôture de la réunion, J-P Raffarin n'hésitait pas à proclamer avec l'aplomb et l'hypocrisie qui caractérisent ce gouvernement : «*La France a un modèle social dont elle est fière. Pour le préserver elle doit augmenter le nombre total d'heures travaillées*». À les entendre, le bon sens ne semble plus être «*la chose la mieux partagée au monde*» : comment en effet faire augmenter le nombre d'heures travaillées tout en supprimant de plus en plus d'emplois.

#### LA WORLD COMPANY EN ACTION

Pour ceux qui en douteraient encore, le gouvernement français, comme la plupart des autres, ne fait que mettre en application les principes de la World Company<sup>7</sup>.

On voit ainsi le FMI saluer les réformes économiques (retraites, assurance-maladie) lancées par le gouvernement français, qui «*lèvent petit à petit les obstacles à une augmentation de la croissance à long terme*», tout en regrettant «*qu'une fiscalité lourde et un taux d'emploi faible, auxquels viennent s'ajouter un déficit important et un choc démographique imminent, assombrissent les perspectives de croissance à long terme*». Suivent les

conseils : «*bien que cela ne constitue pas une source d'économies immédiates, la vague actuelle de départs en retraite de la fonction publique doit être véritablement mise à profit pour favoriser la consolidation budgétaire à long terme*». Quant aux 35 heures et au SMIC, ce sont : «*des mécanismes influant négativement sur les performances du marché du travail*». En conséquence, le FMI invite la France à «*repenser en profondeur le SMIC car son niveau actuel élevé et son augmentation continue [...] conduisent finalement à l'exclusion de l'emploi un nombre toujours plus important d'actifs potentiels*». Il convient donc «*d'éviter des hausses supplémentaires en termes réels du SMIC*». Et, coup de poignard final pour le plan de cohésion sociale de J-L Borloo : «*il ne faut pas retomber dans le piège qui consiste à utiliser des ressources budgétaires pour encourager l'emploi non marchand*».

**Le FMI salue les réformes engagées par le gouvernement français**

*Le Monde, 18-19 juillet 2004*

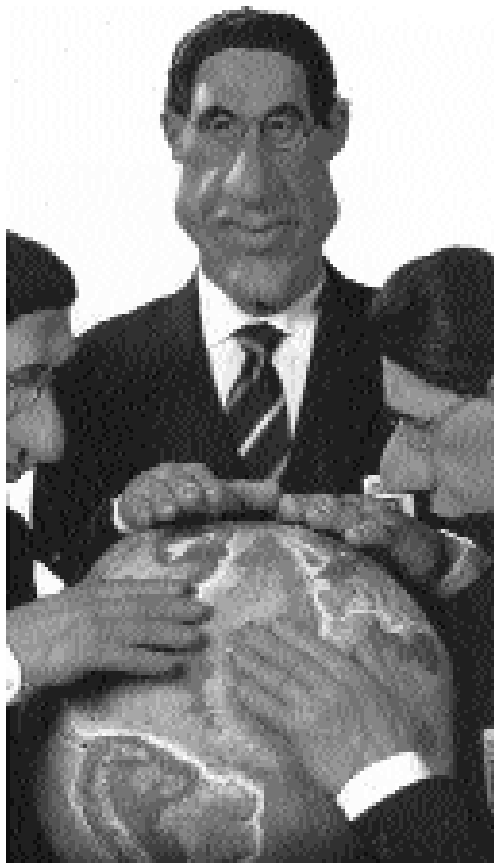
**La BCE souhaite que les salariés européens travaillent plus**

*Le Monde, 3 juillet 2004*

Dans cet hymne à l'emploi, la Banque centrale européenne (BCE) n'est pas en reste. Elle appelle à améliorer la productivité du travail par plus de flexibilité et estime que les salariés de la zone euro «*travaillent, en moyenne, beaucoup moins d'heures par an qu'ailleurs*». Toujours et uniquement préoccupée par le risque d'inflation, elle demande aux partenaires sociaux de ne pas conclure de hausses de salaires supérieures à 2% par an, même si l'inflation dépassait ce niveau. Elle invite les gouvernements européens à «*des changements supplémentaires de politique pour soutenir l'offre de travail et son utilisation et ainsi augmenter les perspectives de croissance à moyen terme, cela afin de protéger les niveaux de vie moyens d'une population vieillissante*».

Dans le même registre de sincérité, M. Trichet, directeur de la BCE, sans se prononcer sur l'assouplissement des 35 heures en France ou sur l'augmentation du temps de travail sans hausse de salaire et avec suppressions de primes dans certaines usines de Siemens en Allemagne et chez Bosch en France, en échange de renoncement à des projets de délocalisations, ne craint pas d'affirmer que «*tout ce qui va dans le sens d'une plus grande souplesse, d'une plus grande flexibilité, d'une plus grande capacité d'adaptation, d'une plus grande productivité va dans la bonne direction*». Comme si productivité et croissance de l'emploi avec augmentation de la durée du travail étaient compatibles !

On ne s'étonnera donc pas en apprenant qu'en visite à Berlin J-P Raffarin ait vivement approuvé ces propos !



# Une simplifiance abracadabrantique

Par Paul Vincent

À l'âge de 67 ans je me suis vu contraint de prendre ma retraite, mais je rêve comme beaucoup de jeunes de créer mon entreprise. Aussi m'étais-je enthousiasmé pour Jean-Pierre Raffarin qui, lors de son arrivée en mai 2002 à Matignon, promettait de rendre l'opération rapide et peu coûteuse, un sondage lui ayant révélé que ceux des jeunes qui ne comptaient pas pouvoir entrer dans la fonction publique avaient presque tous envie de monter leur propre affaire, ce que les gens du Medef lui présentaient comme un plébiscite sans ambiguïté en faveur de la libre entreprise. Avaient-ils vraiment de quoi se réjouir de ce que, a contrario, presque plus personne n'eût envie de bosser pour un patron ? Et tous ces nouveaux patrons, en plus des autres, comment allaient-ils se trouver du personnel ? Mais ce n'était pas mon problème, mon idée étant de travailler seul ou entre copains, sans être obligé de recourir à des mercenaires, et s'il était vrai, qu'avec un capital de un euro et en un jour, j'allais pouvoir être enregistré comme créateur d'entreprise, j'étais partant. Je me sentais même prêt à en créer une tous les matins. C'était pour moi plus excitant que de jouer au Loto.

Les bonnes intentions du gouvernement se sont effectivement concrétisées dans un texte intitulé «Loi N°2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique». Votée à toute allure avant l'exode massif des Français, Président et gouvernement en tête, cette loi fondamentale destinée à faire redémarrer l'économie passa inaperçue au milieu de leurs problèmes caniculaires. Moi-même ne découvris son existence qu'après la période des congés. À la mairie du 6ème où un comité "Créer son entreprise" tenait sa permanence, des cadres retraités de vingt ans plus jeunes que moi m'accueillirent avec étonnement et bienveillance. Ils étaient désolés de n'avoir encore reçu aucune instruction quant à l'application de la nouvelle loi, mais de toutes façons leur expérience les rendait très sceptiques sur la possibilité de créer une entreprise en un jour. Et ils ne voyaient pas comment quelqu'un pourrait arriver à travailler avec seulement un euro de capital. Sur ce dernier point ils avaient sans doute tort, car c'était le prix d'un café pris au comptoir et moi je voyais des hommes politiques et/ou avocats connus percevoir des honoraires pour de simples conseils donnés dans des lieux publics, ce que je comptais bien faire au début dans les bistrotts de mon quartier. Devant ma détermination, ils m'adressèrent au CFE, le "Centre de Formalités des Entreprises", qui est installé dans l'enceinte de la Bourse de Commerce, près des Halles. Mais là non plus ils ne savaient encore rien sur la nouvelle loi. Je décidai donc d'aller tout simplement en acheter le texte à la Direction des Journaux Officiels, qui se trouve être près de chez moi, afin de l'étudier moi-même.

Cette première avancée pour la création de mon entreprise me parut encourageante. Il avait fallu moins d'une minute au personnel de l'accueil pour me trouver le numéro du

J.O. contenant la fameuse loi et je n'avais pas trop entamé mon capital : 0,70 euro pour 95 pages format magazine. C'est certainement la littérature la moins chère que l'on puisse se procurer, et qui rassemble des signatures pres-



tigieuses, jusqu'à des membres ou futurs membres de l'Académie française. La numérotation et la pagination se faisant en partant du début de l'année, ce numéro, le 179ème de l'année 2003, commençait à la page 13.441. Qu'on ne vienne pas nous dire que nos parlementaires, ou que les fonctionnaires dans nos ministères, ne font rien ! La loi "pour l'initiative économique" occupait seulement 14 pages, 8 autres contenant les réfutations par le Conseil constitutionnel de toutes les objections que l'opposition avait soulevées et dont il l'avait saisi.

Je fus tout d'abord frappé de respect en voyant que ce monument historique était cosigné dans l'ordre par Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin, François Fillon, Francis Mer, Dominique Perben, Hervé Gaymard, Alain Lambert et Renaud Dutreil. Mais sous ses 7 titres, qui se répartissaient en pas moins de 58 articles, je ne réussis pas à découvrir de dispositions répondant clairement à mes attentes.

Dans le chapitre "Simplification de la Création d'Entreprise", sur la façon dont cette simplification est présentée, voici quelques exemples :

- dans l'Article 1er : «Le dernier alinéa de l'article 27 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947... est supprimé».
- dans l'Article 4 : Le III de l'article 4 de la loi n°94-126 du 11 février 1994 relative à l'initiative et à l'entreprise individuelle est ainsi rédigé : «III - Par exception au I, lorsqu'elles sont transmises par voie électronique, les déclarations relatives à la création de l'entreprise, à la modification de sa situation ou à la cessation de son activité sont faites dans des

conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.»

Pour comprendre en quoi consistent ces deux seules simplifications apportées par la nouvelle loi, il faut donc se procurer également les textes des deux lois de 1947 et 1994 auxquelles elle se réfère, lesquelles, si elles sont rédigées suivant la même technique, doivent ren-

voyer à d'autres lois encore plus antérieures, et ainsi de suite jusqu'au moins à N a p o l é o n Premier. Il faut aussi partir à la recherche de ce m y s t é r i e u x décret pris en Conseil d'Etat.

Je ne puis résister à la tentation de citer également cet admirable début de phrase dans l'Article 16 : «La sous-section 1 de

la section 1 du chapitre 1er du titre VI du livre 1er du même code est complétée par un article L.161-1-3 ainsi rédigé...»

Au secours les juristes et bravo pour les créations d'emplois dans ce secteur !

Cette nouvelle loi est un fourre-tout universel où l'on trouve ici et là quelques apartés, à l'intention par exemple des agriculteurs, des architectes, des citoyens de l'ancienne Alsace-Lorraine bénéficiant toujours d'un statut spécial, celui-là hérité de Bismarck, de même, pour d'autres raisons, ceux de la Polynésie française, de Wallis-et-Futuna, de Nouvelle-Calédonie et de Mayotte auxquels l'article 58 est entièrement consacré, avec des réserves concernant Mayotte dont le statut est encore un peu plus spécial.

Cela a beaucoup enrichi ma réflexion, et je n'ai pas manqué de remarquer que, dans une optique structuraliste, l'étude de la législation apparaîtrait comme la recherche de stratifications successives, l'apparentant à des disciplines pourtant fort éloignées : géologie, archéologie, sociologie, voire théologie.

Quant à mes projets de Conseil en communicologie (ou en communicique : j'ai fait breveter les deux appellations, mais laissé la communicance à Jean-Pierre Raffarin), le lancement de ma Société "Faux-nez-tique et Lis-tes-ratures" pour la promotion de nouveaux langages, ça n'est pas encore pour aujourd'hui...



## Se prendre en mains et agir, comme à Moussy !

**«Quand est banalisée notre métamorphose de citoyens en consommateurs, quand homo-économique mène le monde à un suicide, avec toujours plus de pollutions, avec toujours plus d'injustices et d'inégalités, quand notre actualité politique n'est faite que d'une campagne européenne mensongère et stupide, d'un mariage hors loi par trop médiatisé et du seul retour de Jospin comme rupture, avec toujours en fond d'écran, Gaza et Bagdad, il serait fou de poursuivre, il faut se prendre en mains et agir ! »**

C'est en ces termes qu'à l'occasion de la fête de la musique, Frédéric, animateur du Centre Culturel de Moussy-le-Vieux, en Seine et Marne, avait convié à une réunion amicale pour débattre d'un problème essentiel, occulté par les politiques et les médias : la monnaie.

Après un sympathique repas convivial, Frédéric commença par demander à chacun qui, à son avis, crée la monnaie en circulation. Les réponses à ce petit test furent édifiantes : tout le monde pensait que c'était l'État, éventuellement par l'intermédiaire de la Banque centrale, mais sur décision du gouvernement. Frédéric fit alors un exposé très pertinent et très vivant, il avait fait un gros effort de préparation pour défricher le terrain en s'aidant, en particulier, des articles parus dans les numéros 1027 à 1041 de la GR. Dans la discussion qui suivit, l'assistance manifesta son intérêt en posant de très nombreuses questions. L'après-midi se termina en écoutant un guitariste, auteur compositeur et interprète de ses chansons, qui nous parut plus talentueux que ceux dont les médias font la promotion.

Une réunion amicale et intéressante, bref une excellente initiative ... à reproduire partout.

Pendant leurs vacances, nos lecteurs auront certainement besoin d'avoir sous la main, pour en discuter entre amis, un résumé de nos propositions. Ils peu-

# De grands progrès techniques ...

L'humanité est confrontée non pas à une crise, mais à une véritable mutation, plus profonde et bien plus rapide que toutes celles qu'elle a déjà connues, celle du néolithique par exemple. Le développement des techniques de production est tel que de puissantes machines automatisées peuvent désormais *remplacer* le travail de l'homme dans toutes les tâches de routine, se substituer non seulement à ses muscles et à l'agilité de ses doigts, mais aussi à sa mémoire, à certains de ses sens et même aux activités logiques de son cerveau. Fruit des efforts accumulés génération après génération, ce bouleversement des moyens de production est irréversible.

Le nombre d'heures de travail annuel d'un ouvrier est passé de 5.000 en 1850 à environ 1.600 actuellement. En dépit de la croissance démographique, cette diminution du temps de travail s'est accompagnée d'un formidable accroissement de la production, qui, au plan mondial et par habitant a été multipliée par 2,5 entre 1960 et 1990.

Rien qu'en France, le nombre total d'heures travaillées est passé de 40 milliards en 1973 à 35 milliards en 1990 et le PIB s'est accru en dix ans de 1.350 milliards de francs, (environ 205 milliards d'euros), soit en moyenne de *trente euros par personne et par mois*.

Or *Les bases* sur lesquelles le système économique en vigueur est fondé transforment ce progrès des connaissances en catastrophes sociales et écologiques :

## ... transformés en désastre social

1 • Quand les économistes classiques ont conçu le système économique actuel les moyens de production n'étaient pas en mesure d'éviter de fréquentes et graves famines. Leur objectif, imposé par la rareté des biens de première nécessité, était donc de *produire toujours plus* pour vaincre la pénurie.

— Mais en ce début de XXIème siècle, on sait comment obtenir une production plus que suffisante, et rien ne peut justifier que 840 millions de personnes souffrent de malnutrition, que des cultures vivrières soient abandonnées parce que la production de drogues et d'armes rapporte beaucoup plus, et que deux milliards de nos semblables soient dans le plus grand dénuement alors que quelques centaines d'autres dépensent des millions en gadgets d'un luxe exubérant.

Les 358 personnes les plus riches du monde possèdent autant que les 2,3 milliards les plus pauvres.

→ *Les problèmes de production étant résolus, ce sont ceux de la répartition des richesses produites qu'il s'agit de résoudre.*

2 • L'accès aux moyens d'existence passe (sauf pour quelques privilégiés de naissance) par la nécessité de se vendre sur le marché de l'emploi.

— Dès lors que des appareils perfectionnés produisent sans labour humain, les salariés "dégraissés" ne peuvent plus "gagner leur vie", et ceux qui perdent leur clientèle cherchent alors de nouveaux "débouchés".

Les grands laboratoires pharmaceutiques dépensent plus en publicité qu'en recherche.

Toute l'économie est ainsi détournée : il s'agit désormais non de satisfaire les besoins vitaux mais de produire au moindre coût, n'importe comment, n'importe quoi, pourvu que le produit puisse séduire un client solvable. C'est ainsi que la publicité offre des emplois, mais pour forcer la vente en abrutissant les clients potentiels.

Certains gouvernements, parfois, tentent de résoudre cette "crise" ••• *suite au dos*

••• sentés que les spécialistes (de la profession concernée, de la santé, de la gestion, de l'environnement, etc.) de façon à ce que tous les aspects et conséquences d'un contrat puissent être pris en considération.

Sièges à la fois de la politique économique et de la création monétaire qui y est liée, ces Conseils ont soin de veiller à ce que toutes les propositions ou offres de contrat soient largement publiées à l'avance et que des aides soient mises à la disposition du public pour les préparer, les présenter, les défendre. Sans entrer ici dans les détails, précisons, même si cela va de soi, que pour la majorité des gens en activité, le contrat civique peut consister tout simplement à exprimer leur souhait de poursuivre son activité ou demander une amélioration; qu'évidemment des contrats peuvent être présentés par un groupe de personnes offrant de s'associer dans une entreprise qu'ils définissent en commun, etc.

## — la démocratie en économie ...

Cette façon de gérer démocratiquement l'économie permet aussi d'avoir une vision à plus long terme qu'actuellement. Les contrats civiques, publiquement discutés et décidés, permettent en effet :

- l'évaluation de la production à réaliser en tenant compte des besoins, des moyens nécessaires, disponibles ou à investir, et des relations d'échange avec l'extérieur;
  - l'évaluation des tâches correspondant à cette production, tenant compte des meilleures méthodes connues, des contraintes (par exemple d'environnement) et des recherches à faire ; ceci pourrait amener, en cas de nécessité, à définir la durée d'un service minimum à effectuer dans la production;
  - l'évaluation des coûts et investissements nécessaires à la production et aux services publics, et les prix des marchandises offertes.
- Le montant total des revenus à distribuer à l'ensemble de la population est par principe égal à celui de la production mise en vente.
- C'est au débat politique de fixer le rapport entre le montant total du revenu social indifférencié et celui des revenus personnalisés destinés à favoriser certaines activités pénibles ou stimuler l'innovation.

## ... Une perspective à préparer

Un tel changement ne se fera par miracle, ni d'un seul coup. Notre ambition est d'apporter un espoir, en montrant qu'il est possible de réaliser, à plus ou moins long terme, une société évolutive dans laquelle tout être humain puisse prendre conscience du rôle qu'il y joue et qui donne un sens à sa vie.

C'est dans cette perspective qu'il faut envisager toute réforme proposée. Et soutenir, comme une étape, toute transformation contribuant à cette évolution mais combattre tout ce qui contribue à en retarder l'élaboration.

**La Grande Relève** BP 108 78115 LE VÉSINET FRANCE  
Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/grande.releve/>

- • • économique” par redistribution; mais c’est mécontenter tout le monde : ceux qui payent impôts et taxes s’estiment volés des fruits de leur travail, et ceux qui en bénéficient se sentent humiliés d’être assistés et perdent courage. Ainsi, dans ce monde de plus en plus riche, où le progrès technique n’a pas été transformé en progrès social, ce sont la délinquance, la violence et la révolte qui se développent.

→ *Il faut reconnaître à chacun le droit économique d’avoir de quoi vivre, et admettre en même temps qu’il est de son devoir de participer à la création des richesses.*

3 • Le choix de l’avenir repose sur le crédit, qui permet d’investir aujourd’hui pour élaborer les moyens de production qui serviront demain.

— Or les États ont abandonné aux banques et à d’autres institutions privées le pouvoir de créer environ 85% de la monnaie en circulation, sous forme de crédits. Pouvant créer jusqu’à dix fois plus que le montant de leurs dépôts, elles ont ainsi le droit de prêter ce qui n’existe pas...! Ce privilège, outre qu’elles en profitent pour exiger le paiement d’intérêts, leur fait jouer un rôle déterminant dans l’économie, puisque c’est à elles que revient de choisir les entreprises à développer. *La croissance devient une obligation*, pour servir une rente et le développement d’un pays est orienté vers le profit de gros investisseurs internationaux, au mépris des populations. L’économie devient l’art de produire de l’argent et la spéculation monétaire devient plus rentable que la production.

« Dans son essence, la création de monnaie ex nihilo actuelle par le système bancaire est identique à la création de monnaie par des fauss-monnayeurs »  
Maurice Allais, “prix Nobel d’économie”

Il n’est donc pas étonnant que ceci conduise au mépris de tout autre considération et engendre les dérives catastrophiques que l’on déplore, que ce soit vis à vis des Droits de l’Homme ou de son environnement. Il est inutile de dénoncer une à une toutes ces dérives ou de chercher à remédier à chacun de leurs effets : ils se reproduiront constamment tant qu’on ne s’attaquera pas à leur cause.

→ *La création monétaire au lieu d’avoir pour seul objectif de servir des rentes aux plus riches, doit revenir au politique pour qu’il soit possible de décider démocratiquement l’orientation de l’économie.* Alors seulement il sera possible d’investir en fonction des besoins, même non rentables, de tenir compte de certains impératifs de production, comme celui de ne pas gaspiller les ressources naturelles, de développer la culture et les arts, de stimuler la recherche même sans but lucratif à court terme, etc.

## — Qu’est ce que l’économie distributive ?

Mais ceci oblige à remettre en question les fondements du système économique qui domine nos relations sociales. Et c’est difficile. D’abord parce qu’il faut surmonter la croyance, savamment répandue, que le capitalisme, devenu universel, n’a pas d’alternative, qu’il résulte de lois économiques aussi éternelles que celles de la nature. Et puis parce que l’économie et la finance apparaissent comme des “chasses gardées”, des sciences si compliquées qu’il est impossible au grand public de les comprendre et de vouloir en changer.

Pour aider cette remise en cause urgente, nous proposons, sous le nom d’économie distributive, une économie de répartition en fonction des besoins, en contestant d’abord le postulat sur lequel est bâti le système actuel, qui prétend que l’intérêt égoïste de chacun mène naturellement, comme par miracle, à l’intérêt général. Au lieu de laisser faire en prenant prétexte de ce postulat faux, il faut considérer que nous sommes tous héritiers d’un patrimoine qu’il s’agit d’améliorer autant que possible et de transmettre aux générations futures après en avoir partagé équitablement l’usufruit. Pour cela chacun doit pouvoir choisir son activité et défendre son intérêt au sein d’un débat où tous les points de vue pourront être pris en considération. Comment ? D’abord en reconnaissant que le droit économique de tout citoyen est d’avoir, garanti à vie, un revenu suffisant pour vivre décemment. Et du même coup qu’il est de son devoir de participer, dans la mesure de ses moyens, à la vie de la société à laquelle il appartient en consacrant une partie de son temps à des activités utiles aux autres. Pour qu’il puisse les choisir selon ses propres aspirations, en fonction de ses aptitudes et des besoins de la société, nous proposons trois grands changements :

- **1 Les revenus**

Le compte de chacun est régulièrement crédité de son *revenu social*, qu’aucun impôt ni taxe ne vient ensuite modifier. Le montant de ce revenu de base est le même pour tous au même âge, mais un revenu supplémentaire, personnalisé, peut être envisagé dans le cadre du “contrat civique”.

- **2 La monnaie**

La monnaie distributive n’est qu’un pouvoir d’achat, elle s’ampute dès qu’elle a servi. La masse monétaire devient ainsi un flux qui équilibre en valeur celui des biens produits pour être vendus. Sa seule fonction est de distribuer équitablement la production, tout en laissant à chacun la liberté de choisir ses achats. Le paiement d’un bien ou d’un service donne lieu à un débit du compte de l’acheteur ; pour le vendeur, il est l’information qui lui permet de gérer la distribution dont il a la responsabilité.

- **3 Le travail**

Le travail nécessaire à la production, de même que toute activité sociale, entre dans le cadre du contrat civique qui définit la participation de tout individu majeur à la vie de la société dont il fait partie et qui alimente son compte en lui versant son revenu. La participation d’un citoyen doit pouvoir prendre les formes les plus diverses et variées, définies dans son contrat civique :

## — et le contrat civique ?

Ce contrat dont il a l’initiative, et qui est renouvelable, lui permet d’alterner ou mener de front des activités de formation, de production, de gestion, de participation aux décisions politiques, avec des années sabbatiques pour s’occuper à sa guise, voyager, se recycler, etc. En proposant sa contribution, le citoyen définit aussi les investissements dont il a besoin pour l’exercer et, éventuellement, il estime et justifie le supplément de revenu personnel qu’il en demande.

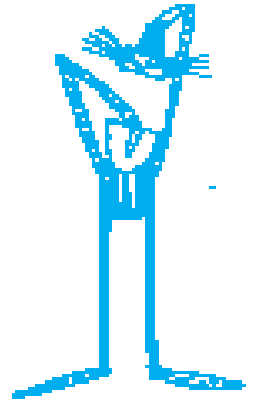
Les contrats civiques, leur acceptation, leur renouvellement, leurs modifications, sont l’objet des débats de Conseils dans lesquels les usagers sont au moins aussi bien repré-



Nous avons la chance d'avoir parmi les amis qui rédigent leurs réflexions pour *La Grande Relève* un "grand témoin" de la transformation du Cambodge, qui la vécut sur place, aux côtés du roi. Sans prétendre refléter l'opinion de ce dernier, ni de tout autre personnalité khmère, G-H Brissé nous fait un grand honneur en nous révélant bien des aspects édifiants de cette histoire à la fois proche et restée trop lointaine pour beaucoup d'entre nous :

## Des tribunaux pour qui ?

par Gérard Henri Brissé



On a fêté le 6 juin 2004, le soixantième anniversaire d'une Libération par des Alliés qui auraient dû le rester, mais que les aléas de l'Histoire ont engagés, entre-temps, sur d'autres fronts, où un prétendu combat pour la liberté s'est mué en oppression.

On a commémoré, je ne sais pourquoi, le 7 mai 2004, le cinquantième anniversaire d'une défaite annoncée qui fut celle de Dien Bien Phù, mais aussi le terme, que l'on espérait définitif, d'une démarche nommée colonialisme, impérialisme, néo-colonialisme, néo-impérialisme.

En Irak, on a réinventé tous les raffinements de la torture, succédant aux "cages à tigre" en Indochine, à "la gégène" en Algérie, j'en passe et des meilleures. Il n'est rien de nouveau sous le soleil noir de la guerre, fléau universel. Et une occupation en chasse une autre.

On n'a pas fêté le 9 novembre 2003. Ce jour-là, à des milliers de kilomètres de chez nous, était commémoré le cinquantième anniversaire de l'indépendance du Royaume du Cambodge, autrefois l'un des trois "États associés" de l'Indochine "française".

Ici, il n'est pas question de tortures, de barbarie. Mais d'un authentique transfert de compétences programmé et réalisé dans le temps par un Souverain et son peuple unis dans une même aspiration à la liberté et à la démocratie. Et ce processus, mené au prix d'âpres négociations, s'est réalisé sans qu'un coup de feu ne fût tiré ! Un protectorat, celui de la France, s'est mué en relations suivies de solide amitié et de féconde coopération dans la réciprocité.

Non seulement le roi Norodom Sihanouk, l'un des hommes d'État les plus francophiles et francophones qui soient, sut tirer habilement parti d'une conjoncture historique a priori défavorable, mais il le fit si bien qu'il réussit tout à la fois à obtenir l'évacuation pacifique de son pays par les forces Viêt-minh qui l'occupaient partiellement, mais aussi à présenter son royaume uni à la Conférence internationale de Genève sur l'Indochine, en juillet 1954. Pierre Mendès-France avait suggéré, pour la commodité d'un accord unanime des puissances représentées au Conseil de Sécurité de l'ONU, le partage des

trois États associés au sein de la péninsule indochinoise en deux zones, l'une d'obédience communiste, et l'autre occidentale.

### POUR MÉMOIRE

Il convient, pour comprendre la portée réelle de cet acte historique, de le replacer dans le contexte où il s'appliquait : au terme des conventions de Genève, des élections devaient être organisées dans un délai de deux ans, sous contrôle international. La Commission internationale de contrôle, instituée à cet effet, maintint une présence plutôt symbolique, y compris au Cambodge, mais des élections n'eurent jamais lieu. Les États-Unis installèrent au Sud Vietnam un régime à leur dévotion, et soutinrent au Laos et en direction du Cambodge des forces d'extrême droite, conglomérats de seigneurs de la guerre dont l'objectif avoué était de renverser les régimes en place qu'ils jugeaient trop "neutres". Pour ce qui le concerne, Norodom Sihanouk demeurera fidèle à l'esprit de "Genève". Dès 1954, il proclame la neutralité de son royaume et se rallie dès 1955 aux cinq principes de la coexistence pacifique proclamés la même année à la Conférence pro-asiatique de Bandung (Indonésie).

En 1955 encore, il abdique pour se rapprocher de son peuple. Il cède le trône du Cambodge à son père, le Roi Norodom Suramarit, puis en 1960, à la suite du décès de ce dernier, à sa mère, la Reine Sisowath Nirireath Kossamak. Il est élu chef de l'État et crée le Sangkum Reastr Niyum (la Communauté socialiste populaire) conçu comme rassemblement national plutôt que comme parti politique.

Il engage son pays dans une ère d'édification nationale et de paix qui va durer quinze ans. Considérant dès 1963 que l'aide américaine constitue "un cadeau empoisonné", il la répudie publiquement et, en lançant le slogan "Le Cambodge s'aide lui-même", il invite le peuple khmer à prendre en main son propre destin.

L'année 1963, c'est aussi l'année où John Kennedy et le Président du Sud-Vietnam, Ngo dinh Diem sont assassinés, puis Robert Kennedy et le pasteur Martin Luther King. La CIA améri-

● ● ● caine soutient ouvertement contre Phnom Penh les "Khmers Serei"; les troupes américano-sud-vietnamiennes et thaïs alliées de Washington multiplient les incidents et accentuent leur pression aux frontières du royaume. En 1965, la rupture des relations diplomatiques américano-cambodgiennes est consommée. À la suite du discours du général de Gaulle à Phnom Penh, le 1er septembre 1966, mettant en garde les États-Unis et leurs alliés contre tout engagement armé en Asie, des élections législatives organisées au Cambodge, sous contrôle international, dégagent une majorité de droite pro-américaine qui accède légalement au pouvoir. En vain le chef de l'État crée-t-il un "contregouvernement du Sangkum", sorte d'opposition informelle, mais qui ne parviendra pas à recréer un rapport de forces suffisant. En réalité, l'unité nationale se réduit à une fiction.

À partir de mars 1969, sous le prétexte d'éradiquer des "sanctuaires" viêt-minh en territoire cambodgien, l'armée de l'air américaine se livre à des bombardements massifs, y compris de largage de produits défoliants sur les riches plantations des provinces de l'Est cambodgien. Des milliers de "Khmers Serei" se "rallient" au gouvernement de droite. Des flots montants de réfugiés, Khmers Krom fuyant la guerre au Sud-Vietnam, Sud-Vietnamiens et Viêt-minh mêlés, submergent les régions frontalières.

Norodom Sihanouk tente l'impossible : sauvegarder l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale de son pays. Il multiplie les réunions de paix, dont, dès 1965, une Conférence des peuples indochinois; il sollicite et obtient la garantie internationale d'une quarantaine de puissances quant à l'intégrité territoriale de son royaume, et la reconnaissance de ses frontières; il préconise une lutte anti-violence contre l'impérialisme; il obtient l'appui public des libéraux américains, dont le sénateur Mike Mansfield, ou des représentants de la Société des Quakers dont fait partie le Président Richard Nixon.

Toutes ces démarches conjuguées, ces soutiens concertés, seront impuissants à conjurer le cours de l'Histoire: l'irrésistible raz-de-marée idéologique de la Révolution culturelle chinoise à partir de 1966, les dissensions croissantes entre l'URSS et la Chine Populaire, l'effacement progressif et l'impuissance des Non-alignés, la volonté des faucons de Washington d'utiliser le Cambodge comme base arrière pour prendre à revers la résistance Viêt-minh.

Mettant à profit le séjour de Norodom Sihanouk, chef de l'État, à l'étranger, le clan pro-américain de Phnom Penh organise son coup d'État avec le concours de la CIA américaine. La "république" est proclamée. Une page de l'Histoire du Cambodge est tournée. Pour longtemps.

#### TARTUFFERIE

Nous connaissons aujourd'hui la suite: la montée en puissance du pouvoir Khmer Rouge, auparavant quasi inexistant, la domination à coups de purges sanglantes du clan de Pol Pot, la "libération" du Cambodge par le Vietnam socialiste voisin, qui en profite pour affirmer sa domination de longues années durant.

Aujourd'hui, le Cambodge, grâce à l'intervention de l'ONU, bénéficie d'une aide internationale importante et se remet lentement de ces mortelles tribulations qui l'ont profondément meurtri. À l'heure où certains milieux américains s'emploient, par le truchement de l'organisation internationale, à mettre en place à Phnom Penh un tribunal international destiné à juger les principaux dirigeants de l'ex-Kampuchea démocratique encore en vie, lesquels, dans leur grande majorité, ont fait leur soumission dès 1996 aux autorités légales, il convient de s'interroger sur les responsabilités des États-Unis dans toutes ces dérives, à la lumière des événements qui se sont déroulés depuis lors, notamment en Irak.

Est-ce un service à rendre à la cause d'un retour à un ordre de paix que de passer sous silence le soutien actif alloué par Washington et son allié britannique aux Khmers Rouges considérés comme les adversaires les plus efficaces du Vietnam Socialiste ? Dans ce contexte-là, l'initiative américaine visant à l'instauration d'un tribunal international pour juger les Khmers Rouges ne se résout-elle pas à une scandaleuse tartufferie ? Contribuera-t-elle à faire oublier les 800.000 morts au temps de la République Khmère (1970-1975) ? Est-il opportun de rallumer ainsi un brasier en voie d'extinction, celui d'anciennes querelles nées d'une guerre imposée de l'extérieur, dans un pays qui panse à peine ses plaies ?

N'existe-t-il pas d'autres approches plus opportunes pour éviter l'oubli tout en effaçant les tourments qui hantent encore l'esprit des survivants, telle cette grande cérémonie nationale, préconisée dès longtemps par le souverain du Cambodge, qui consiste à incinérer les ossements des victimes et à leur rendre un hommage approprié ?

\*

Sans doute, m'objectera-t-on, il faut bien que justice soit faite. Que les auteurs de crimes abominables soient un jour châtiés. Qu'ils puissent rendre compte de leurs actes. Que les victimes soient honorées.

Soit. On peut se demander qui a intérêt à exciter ainsi indéfiniment l'esprit de vengeance, dès lors que s'impose bien plutôt l'apaisement des esprits. Les Khmers Rouges sont-ils les seuls coupables de cette tragédie ? Ne doit-on pas juger également les grands manipulateurs qui sont à l'origine de ces folies criminelles ? Qui

sème la division récolte la tempête...

Les générations montantes ont soif de vérité, plus que de vengeance. Elles veulent savoir ce qui s'est réellement passé. On leur répond par l'obscurantisme: les livres d'histoire de leur pays sont étonnamment pauvres en explications sur ces épisodes tourmentés du passé.

Par delà des avancées certaines: une croissance économique en hausse constante, l'essor du tourisme, le Cambodge contemporain doit faire face à d'autres défis, régulièrement évoqués en termes critiques par son souverain: l'instabilité politique, la perte progressive de la souveraineté nationale, l'américanisation trop poussée des élites en rupture avec les traditions nationales, une urbanisation incontrôlée, l'exploitation et la paupérisation des masses paysannes, la corruption et la prévarication érigées en institutions, la déforestation forcée, la montée de la grande pauvreté qui touche aujourd'hui 43% de la population, et contraint cette dernière à la mendicité dans les pays voisins.

Un étrange progrès lorsque l'on considère qu'avant 1970, la pauvreté constituait un phénomène vraiment marginal. Au Cambodge, une répartition harmonieuse des richesses demeure encore une vue de l'esprit. C'est pourtant l'une des conditions fondamentales du rétablissement d'un ordre de paix durable.

Le Cambodge, comme tant d'autres pays dits "émergents", subit la dure loi d'airain de l'ultra-libéralisme conquérant. Ne pouvant s'y soustraire, sans doute pour une part en raison du souvenir exécrationnel laissé par la gestion "socialiste" des Khmers Rouges, et d'autre part, à cause de la pusillanimité d'une partie de sa classe dirigeante, il doit composer avec les exigences du marché international dont il subit les contraintes.

Sans doute cet épisode n'aura-t-il qu'un temps, et le Royaume devra se résoudre à rechercher les voies de l'intérêt général par delà les ambitions claniques, s'il veut échapper à d'autres contraintes, celles des lendemains qui déchantent...

*Enjeu démocratique:*

## *Sortir de chiraquie ?*

*par Paul Vila*

Les quatre premiers présidents de notre cinquième république, incarnations et verbes de *la France* dans tous ses états ne nous ont pas rapprochés du rêve Liberté-Égalité-Fraternité d'il y a 210 ans. Et Jacques Chirac, malgré son œil resté vif, achève de perdre la consistance nécessaire au progrès de la démocratie européenne, justement centrée sur l'économie.

En fait nous devenons moins libres. Embarqués après la seconde grande guerre dans un essaim de sales petites guerres de pauvres, sans ligne de conduite autre que l'hypocrite statu quo des puissances d'autrefois, mais où les éminences grises sont totalement secrètes.

Avec les présidences 2 et 3, la stratégie démocratique anti-gaullocrate du "réalisme" à court terme s'est laissée enliser dans une séquence d'abus militaro-industriels, héritages mal contrôlés de la défense libératrice des compagnons, puis alignement sur les succès des États-Unis.

En 1995, le rôle de commandeur européen du

président français a cessé avec la fin tant espérée du service militaire obligatoire. On remplaça cette corvée par les études secondaires, les volontariats humanitaires, Erasmus... Ou simplement par des "expériences personnelles"...

Hélas la crise monétaire a bien limité ces espoirs. Et dans ce vaste et bas monde notre dépendance du grand frère américain pour la simple survie de l'Europe s'est imposée très vite.

Qu'importe, nous étions déjà les otages du système capitaliste américain, avec une image militaire "pacifiste", mais en même temps avec ses complicités de corruption politique avec les dictatures foisonnantes au Sud. Chez nous, il y a eu l'innovation française de double jeu : le réseau Foccard, protecteur des "intérêts français" dans l'import-export qui écrase les ex-colonisés, mais aussi vendeur de protections mercenaires aux chefs d'États africains (puis de l'Inde et de l'Asie moyenne). Que cela ait été toléré au vingtième siècle doit nous interroger<sup>1</sup>. Mais, faute politique encore pire, le devoir d'égalité fraternelle promis

1. Avec le recul il est possible que ces "tolérances" aient arrangé les puissants groupes privés totalement irresponsables, mais institués par les diplomates américains depuis les années 1950 dans l'industrie pétrolière en zone Arabo-persique, pour faire pièce à l'empire stalinien. Cette domination a faibli depuis la résistance irano-saoudienne des années 1970 et la découverte des capacités pétrolières de la Mer du nord. La riposte, d'abord insoupçonnée chez nous, a été le dumping financier par les pétrodollars, véritable malédiction pour l'Europe.



par de Gaulle aux ex-colonisés africains a été cyniquement trahi: il fallait un ballon d'oxygène aux mêmes "intérêts" de nos pitoyables citoyens Lefloch-Prigent, Pasqua et de divers collatéraux mercenaires parés de lauriers anti-soviétiques... La coopération française a retardé.

\*

Il n'est donc pas étonnant que dès 1990, avec la fin des peurs de guerre froide, les poussées de haine et d'envie aient remis les chefs de peuples maltraités à la violence... Milosevitch, Saddam, les plus incapables de calmer leurs minorités explosives sont devenus les affreux à contrer par l'intervention humanitaire. Le travail de soutien pacifique aux minorités d'Afrique et d'Extrême-Orient a été abandonné par ses plus purs militants en faveur des zones de conflit des Balkans et d'Afghanistan, tombeaux des empires romain puis britannique.

En conséquence, à la place des affreux nationaux, on voit se lever de nouveaux plus affreux internationaux, contaminés par des romantismes religieux, tribaux, ou très bassement nationalistes. Allons-nous soutenir la secte El Qaeda contre nos braves alliés marchands "d'ordre et de loi" planétaires, qui plus est, alourdis d'un arsenal inadapté à l'anti-guerilla de cavernes montagneuses ?

L'Europe aurait dû mieux se tenir, et surtout ne pas jouer les apprentis-financiers concurrents du système bancaire éprouvé de Chicago à Dallas.

\*

Malgré ce bilan, le refus par Chirac et Schröder de marcher sur l'Irak a dérangé les intégristes de la "Pax americana", juges et parties de l'avenir mondialisé.

Pour cela au moins le président français a tenu la corde en tête, encore merci à lui.

Derrière les erreurs des hommes de la Maison blanche on voit un puissant groupe de manipulation, qui se joue des erreurs de jugement des dirigeants visibles, pour diviser les nations et garder la réelle propriété des richesses et du génie productif de l'occident moderne.

"Dans sa sagesse", il importe à ce groupe de conserver son monopole de 300 années sur le système bancaire privé anglais, progressivement mondialisé depuis. Alors l'accès pour l'Europe à une libération du crédit bancaire semble verrouillé<sup>2</sup>.

Après les chocs de 2002-2004 le gros système de capital mondial devient-il une forteresse vide ? Notre problème avec de tels monstres c'est leur poids mental sur l'opinion, qui oblige à une préparation tactique très précise de la voie démocratique de remplacement structurel. Dans ces avatars de domination discrètement menaçants du capitalisme anglo-saxon, le bricolage approximatif de notre Chirac jette une note de pénible légèreté.

D'autre part, il nous faut un groupe de décision très solide pour dire et faire la grande réforme de Bercy. Dans la conjoncture de juillet 2004, le dernier Raffarin peut bien mettre toute son énergie à satisfaire la cohérence administrative et budgétaire, et en même temps à "relancer l'emploi"; avec les règles de Bruxelles cela n'est pas possible et on va vers une crise de colère sociale. N'oublions pas que les expédients bancaires du volet monétaire de Maastricht étaient "dans l'œuf" lors des accords Schmidt-Giscard dits du "Serpent nonétaire". Tout cela est bien oublié.

Pour les maîtres du cartel bancaire, la grande gauche française (PS + Verts + PCF) n'osera pas non plus sauver la démocratie sociale par la distribution du crédit de consommation et l'ajustement, par la banque nationale, des flux financiers aux échanges. En public en tout cas nos éléphants du PS ne discutent que des aspects négligeables du texte de convention bâclé par le groupe Giscard, sans préciser une position sur les mauvais paragraphes de "mode d'emploi économique et social" de sa troisième partie. D'où la question : les "résignés d'avance" (à gauche Cohn-Bendit, Attali, Rocard, ...) jouent-ils les nigauds pour mieux profiter d'un échec de Raffarin, et ainsi mieux faire accepter la réforme bancaire selon Joseph Stiglitz ? Je n'ose y croire. Ou existe-t-il l'hypothèse d'un sursaut Sarkozyste ?

Quoi qu'il en soit nous arrivons peut-être au terme : ne nous contentons plus de faux-semblants ! L'occasion de faire enfin l'Europe est à saisir bientôt. Le présent débat sur la santé à l'Assemblée nationale, test des capacités respectives des deux tendances, prend ainsi un intérêt probablement capital, bien au delà de son résultat officiellement visible.

Donc deux objectifs:

- En France, la réforme du crédit national à Bercy, banc d'essai n°1 en Europe
- Pour l'Occident, un travail d'accords d'aide stratégique aux poches de pauvreté, que les grandes ONG (Amnesty International, UNICEF, CCFD et les Croix + Croissants) ne cessent de réclamer (aux dernières nouvelles). Les nouveaux militaires de terrain devraient compter quelques petits théoriciens de l'échange en zone de crise, hérités de la bonne coopération.

De l'audace !

2. Pourtant l'Europe pourrait très bien s'en libérer moyennant un léger correctif au traité de Maastricht, comme le suggérait récemment l'auteur du traité, Jacques Delors. Ce serait une ère nouvelle dans l'histoire, le début du réalisme économique, et un grand soulagement pour les peuples. Un tel abandon ne blesserait peut-être pas tellement les grands-maîtres du présent système mondial, qu'on imagine occupés sans cesse à se surveiller entre eux.

# Quand Ulysse réfléchit

Le club Ulysse réunit des «économistes et des observateurs de la vie politique, économique et sociale» pour «éclairer et enrichir les débats sur les grandes échéances électorales». Docteur en droit et en histoire économique et sociale, chargé de recherche économique à la CFTC, Philippe Arondel en fait partie et il nous a adressé l'ouvrage intitulé *La pauvreté est-elle soluble dans le libéralisme ?* qu'il vient de publier aux éditions Belin, dans le cadre de ce club.

Fort bien documenté, s'appuyant sur des faits irréfutables, cet ouvrage analyse la politique menée par la majorité issue du "psychodrame du 21 avril 2002" : Elle consiste, dit-il, à graver dans le marbre de la loi des normes salariales au rabais, reformulées sous la dictée du marché et au nom d'une prétendue urgence "érigée en dogme". Le comble est que ce «putsch contre le droit du travail», selon le terme employé par l'auteur, a été présenté comme destiné à aider à la création d'emplois ! Philippe Arondel semble donc très indulgent lorsqu'il se demande s'il y a «vraiment lieu de suspecter notre Premier ministre d'user d'une rhétorique perverse, voire d'un scandaleux double langage, lorsqu'il martelait, le 3 juillet 2002, dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale : «Les baisses de charge constituent la clé de voûte de notre stratégie. Ce n'est pas de l'idéologie, mais tout simplement ça marche, ça crée des emplois. Et c'est pour ça qu'il faut le faire... C'est pour ça qu'il faut alléger les charges».

Effectivement, depuis 1992, les gouvernements ont été unanimes pour favoriser la modération et la flexibilité des salaires, pour aider le développement de l'emploi temporaire ou à temps partiel et pour réduire les cotisations patronales comme "peau de chagrin". L'auteur ne peut que déplorer l'échec de cette politique : la proportion des bas salaires a beaucoup augmenté, et la pauvreté encore plus.

S'il exprime ce constat en termes réservés et prudents : «Sauf à se laisser bercer de rêves illusoires, il paraît difficile d'imaginer que l'on puisse planifier le moindre recul de la pauvreté sans que le mode de fonctionnement et d'allocation de la ressource humaine dans l'entreprise ne soit, sinon bouleversé de fond en comble, du moins révisé de façon drastique», notre économiste qui «refuse toute crispation de type néo-gauchiste» (?) n'en est que plus éloquent

auprès d'un certain public, celui qui, n'ayant pas directement été victime de cette politique, a besoin de ce style policé pour, peut-être, commencer à se poser quelques questions à propos de «mythes qui ont la vie dure»... Il n'empêche que la conclusion de cette étude rejoint presque celle d'André Gorz dans son dernier livre "L'immatériel" (analysé dans GR 1030, p.5). La politique actuelle y est en effet décrite comme menant à «une séparation de corps avec notre histoire» en ces termes : «on se plaît, avec plus ou moins de précaution, à esquisser les grandes lignes de force d'une société - ou plutôt d'une anti société - où l'homme, libéré du lien de subordination salariale traditionnel, deviendrait le capitaliste de lui-même, le vendeur de son portefeuille de compétences et de savoir-être dans un espace économique uniquement piloté par la loi d'airain de la concurrence sauvage».

M-L D.



Le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers monde (CADTM) propose à nos abonnés une offre spéciale : 20 % de réduction sur le prix (soit **20 euros** au lieu de 25) d'un exemplaire et l'envoi gratuit à domicile de

LA FINANCE CONTRE LES PEUPLES - LA BOURSE OU LA VIE

par *Éric Toussaint*

à commander au CADTM, 345 avenue de l'Observatoire, B 4000 Liège BELGIQUE en joignant, outre vos coordonnées bien lisibles (nom, adresse, pays) le chèque de paiement correspondant :

pour la France, chèque à l'ordre du CADTM,

pour la Belgique, virement sur le compte N° 001-2318343-22,

pour la Suisse, virement de 30 FS par exemplaire

et pour tout autre pays, virement bancaire international sur le compte du CADTM, soit IBAN BE06 0012 3183 4322. Code Swift BIC: GEBABEBB.



**J**e viens de "supplier" une fois encore le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD) qui est la première ONG française, d'introduire, ne serait-ce que deux ou trois fois par an, une approche pédagogique et critique de la création monétaire dans leur organe de presse, "Faim et Développement Magazine", (11 numéros par an). Et bien non !! Cette question-proposition semble les gêner tout particulièrement. Les médecins qui soignent quotidiennement des maladies qui ravagent les deux tiers de la planète ne veulent pas chercher à connaître les causes principales des maladies fatales qui ont pour nom : pauvreté et misère. La création monétaire est trop spécialisée c'est un sujet tout à fait mineur devant la tâche à accomplir... Bon courage les gars !

R.L., Toulon.

\*\*

**V**ous avez raison, M-L Duboin, en écrivant « la faillite, la voilà ! » (GR 1044). Le père Duboin et le père Richard doivent se remuer dans leurs

tombes : soixante dix ans après, les Français n'ont toujours pas compris.

Il faut dire que la presse ou la télé sont payés pour cacher la vérité aux citoyens que nous sommes.

Heureusement que nous vous avons, ainsi que le Monde Diplo, Politis, Attac.

À 79 ans, j'espère en eux...

J.Richard, Pertuis.

\*\*

**N'**en déplaise aux esprits chagrins, ce n'est pas être fondamentalement anti-américain que de dire "aux faucons" une fois de plus, qu'ils font fausse route et d'afficher notre solidarité avec ceux qui, là-bas, militent courageusement dans le même sens.

G-H B., Vitry le François.

\*\*

**S**i on devait mesurer l'importance que l'on donne à un mot au nombre de ses synonymes populaires, l'argent arriverait probablement dans le peloton de tête : l'oseille, le pèse, le flouze, le pécule, la pécune, la monnaie, le fric, les biftons, le liquide, de la thune, la bour-

se, etc... Et pourtant, l'usage quotidien de tous ces mots qui symbolisent l'argent et les échanges qui le caractérisent n'en cache pas moins l'ignorance crasse du commun des mortels sur les subtils mécanismes qu'il met en jeu et ceci jusqu'au plus profond de notre âme... Il faut avoir lu Karl Marx pour découvrir toutes les subtilités de cette marchandise artificielle si particulière que les hommes ont inventée avec leurs civilisations.

Car le problème n'est pas tellement et seulement de définir ce qu'est l'argent (il suffit pour cela d'ouvrir un dictionnaire) mais bien plutôt et surtout de le démystifier et donc de démasquer les déviances et les perversions qu'il entraîne dans nos comportements quotidiens.

Il y a là un travail en profondeur à faire et auquel vous participez sur le plan économique et social, mais qui malheureusement reste réservé à une poignée d'initiés...

Il y a aussi un chantier encore plus important à mon avis à entreprendre et qui je pense se situe en amont, je

SOUSCRIPTION PERMANENTE

**POUR QUE VIVE  
LA GRANDE RELÈVE**

Anonyme 453,69 – Mme Navault 28,53 – C. Notot 13,53 – Mme Carbonnel 50 – J. Dequaire 13,47 – J. Eveillé 7,06 – J. Terrier 18,53 – R. Lextray 13,53 – R. Poulin 8,53 – A. Hané 8,53 – J. Richard 26,11 – J. Decobert 13,53 – J. Le Cor 3,53 – P. Brunel 18,53 – G. Guibert 8,53 – P. Dujardin 8,53 – E. Mathieu 8,53 – A. Voisin 8,53 – Centre Culturel de Moussy 75 – J. Lourmière 3,53.

Total 789,75 euros (Liste arrêtée le 21 juillet)

**Merci à tous !**

Cette souscription nous permet de modérer le prix du journal et aussi d'en faire le service gratuit à ceux que sa lecture intéresse mais qui n'ont pas les moyens d'en payer l'abonnement. Il leur suffit pour cela de se signaler au journal en indiquant leur adresse (sachant que nous ne communiquons aucune adresse de lecteur à quiconque).

DATE D'ÉCHÉANCE

Rappelons à nos fidèles abonnés que la date d'échéance de leur abonnement est clairement portée sur la bande d'envoi de leur journal, sous leur adresse, en dernière ligne, à droite.

Pour ne pas les bousculer... et pour nous éviter l'envoi d'une lettre de rappel, nous continuons à leur faire le service plusieurs fois après cette échéance.

Nous les remercions d'en tenir compte, soit pour nous régler à temps, soit pour nous prévenir s'ils ne souhaitent pas renouveler leur abonnement.

veux parler de la formation des esprits par rapport aux systèmes de valeurs... Or, il faut bien reconnaître que ni les parents, ni l'école, encore moins la société (qu'elle soit civile ou mercantile) ne préparent correctement nos enfants à comprendre pour choisir consciemment leur propre système de valeur. Au contraire, tous les poussent à adopter des comportements inconscients de consommateurs compulsifs et à mépriser les vraies valeurs (humaines et spirituelles). L'école notamment est le lieu d'une profonde contradiction dans ce domaine propre à générer une violence qu'elle s'imaginer venir de l'extérieur : on ne peut pas dire à un enfant à la fois qu'il doit respecter les autres parce que nous sommes tous égaux en droit et en devoirs et en même temps le mettre en concurrence avec eux par la notation, le classement, la compétition, la sélection aux examens, l'obsession de la réussite scolaire et sociale...

Le trop fameux "Tu dois apprendre à l'école pour avoir les diplômes qui te permettront de gagner le plus d'argent possible" des parents, devient plus tard dans les écoles de commerce "Sois un tueur si tu veux

faire carrière et devenir riche". Cela n'est guère compatible avec la devise républicaine "Liberté – égalité – fraternité" inscrite au fronton de nos écoles laïques.

L'hypocrisie de notre système éducatif n'a d'égal que les contradictions internes du système capitaliste mondialisé dont il n'est que le reflet... alors que ce devrait être le lieu de formation des esprits et des intelligences critiques...

Aujourd'hui on peut tout savoir avec la boîte de Pandore du 21ème siècle (Internet), mais ne rien comprendre.

T. T., Montigny le Bretonneux.

\*\*

**B**ravo la Grande Relève et merci à tous infiniment pour votre travail si utile pour nous rappeler et préciser les faits et nous permettre de les divulguer. J'ai dévoré ce numéro d'un coup et l'ai apprécié tout particulièrement après les inepties entendues toute la semaine et le 14 juillet sur les 35 heures et ces chômeurs qu'il faut remettre au travail, des services créés pour les aider à chercher, etc, etc. Malheureusement aussi une bonne partie de l'opinion publique y adhère.

J'ai bien aimé aussi le texte de Michael Moore, il est édifiant et incitant à nous réveiller, je le lis et le fais lire autour de moi, on apprécie mais j'attendrais un sursaut plus vif. Il faut de la patience. À 94 ans, je ne peux plus agir comme je le souhaiterais mais seulement seriner ces vérités enseignées par Jacques Duboin et la Grande Relève, qui sont ancrées en moi.

A. C., Levallois-Perret.

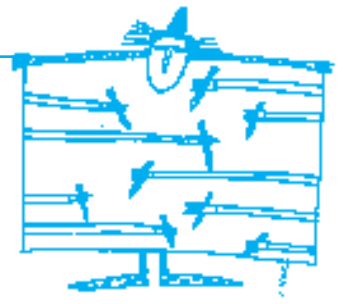
\*\*

**E**n tant que chrétien-catholique, je recommande la lecture du livre "Pour une politique évangélique" de Jean-Marie Paupert dont voici un extrait :

«On ne peut pas être chrétien et en même temps prétendre (sinon en idées professées, du moins dans les actes) que les peuples du tiers monde peuvent être laissés à la mort ou à la servitude, que les ouvriers ont toujours bien assez pour vivre, que l'argent a ses lois qu'il faut bien suivre.»

Je recommande également "L'économie à l'épreuve de l'Évangile" de F. de Ravigan...

D.W., Ribeauvillé.



## Avis de réformes...!!

Les "réformes" dites libérales touchent tous les secteurs, même ceux dont la presse officielle ne parle guère.

Nos lecteurs savent sans doute que la distribution des journaux aux divers points de vente (librairies, kiosques, etc.) est l'affaire des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), nationale comme son nom ne l'indique pas. Cette "coopérative" est évidemment entre les mains des plus grands quotidiens, gros éditeurs de presse, et elle a à sa tête le patron du Figaro. Elle vient d'opérer des réformes avec de belles déclarations sur la modernité, l'efficacité, etc. Curieusement, ces réformes n'auront pas le même effet pour les "gros" titres et pour les "petits" titres comme le nôtre. On ne saurait s'en étonner. Le résultat est qu'alors que la diffusion de la GR hors abonnements rapportait quelques menus euros chaque mois, il va, à l'avenir, nous en coûter quelques uns.

... Signalons d'autre part que notre imprimeur a, légèrement, augmenté ses tarifs en janvier dernier.

... Et que la Poste a augmenté ses tarifs du régime intérieur pour l'envoi des journaux depuis le 1er juillet dernier, ce dont elle ne nous a, d'ailleurs, avertis qu'après coup, en facturant l'envoi de juin.



*L'économie distributive, proposée par J.Duboin, est la conséquence logique des progrès de la science : il s'agit de mettre fin au paradoxe de l'homme inventant une machine pour travailler à sa place... mais qui ne travaille pas pour lui !*

**EN RÉSUMÉ :**

Tout ce qui est utile, matériellement et écologiquement possible, l'est financièrement. Tous les citoyens reçoivent un pouvoir d'achat dont la masse totale correspond aux biens et services disponibles.

Ce "revenu social" est versé en "monnaie de consommation" et permet au consommateur de choisir ses achats. Cette réforme fiscale rend inutile tout impôt.

La production n'est pas dirigée, mais les efforts sont orchestrés en vue d'obtenir le plus grand rendement possible avec le minimum de peine. Le travail humain nécessaire pour assurer tant les services publics que la pérennité de la production (y compris l'entretien de l'équipement, son extension et ses perfectionnements) revêt la forme d'un "service social" accompli par roulement.

Ce système économique ne fait disparaître aucun de nos droits politiques, mais il les complète de droits économiques sans lesquels ils n'ont pas de sens, car **pour vivre libre, il faut avoir de quoi vivre !**

**SUGGESTIONS DE LECTURES**

- **KOU, L'AHURI**  
ou **LA MISÈRE DANS L'ABONDANCE.**  
de Jacques Duboin Un livre plein d'humour, écrit en 1934, mais d'une telle actualité qu'il a été mis en scène au théâtre belge en 1996.  
(prix 9,90 euros franco).
- **JACQUES DUBOIN**  
Extraits choisis dans son œuvre.  
(prix 1 euro franco).
- **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000.**  
de Marie-Louise Duboin. Un roman qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie proposée et tente de montrer ce qu'elle apporte à la société. (16,70 euros franco).
- **UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN.**  
Texte d'une conférence, rédigé par André Prime.  
(3,80 euros franco).
- **ET SI ON CHANGEAIT ?**  
Résumé en bande dessinée par J.Vignes-Elie.  
(3,80 euros franco).
- quelques anciens numéros contiennent des dossiers toujours actuels, ce sont par exemple  
N°972 LA FIN DE QUEL TRAVAIL ?  
N°984 MAIS OÙ VA LE SERVICE PUBLIC ?  
N°989 RETRAITES : L'INTOX POUR LES FONDS DE PENSION,  
N°992 L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC).  
*on peut les commander au journal.*

**La Grande Relève**

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Directrice de la publication : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Commission paritaire N° 0408 K 83051 · ISSN : 0398-2076

Graphisme : Anne-Laure WITSCHGER, LASSERPE

Impression : ARTIS · Diffusion : NMPP

Adresse postale : BP 108 78115 Le Vésinet Cédex

Téléphone seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures : 01 30 71 58 04

Fax : 01 30 71 93 89

Adresse électronique : [grande.releve.net@wanadoo.fr](mailto:grande.releve.net@wanadoo.fr)

Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/grande.releve/>



**TARIFS D'ABONNEMENT**

France (régime intérieur pour la Poste) . . . . .21,47 euros.  
ou abonnement de soutien (deux exemplaires)33,89 euros.  
DOM . . . . .23,45 euros.  
TOM . . . . .26,20 euros.  
Extérieur, suivant les zones de la Poste. Au 1/1/2003 :  
Zone 1 ( Allemagne, Bénélux, Ialie) . . . . .26,86 euros.  
Zone 2 (Espagne, G-B, Suisse) . . . . .26,20 euros.  
Zone 3 (Canada, États-Unis) . . . . .27,12 euros.  
Zone 5 (Amérique du Sud) . . . . .28,97 euros.

**RÈGLEMENTS :**

à l'ordre de **La Grande Relève**  
par chèque bancaire  
ou par CCP :  
N°de compte 13 402 39 M Paris  
références internationales:  
IBAN : FR46 3004 1000 0113 4023 9M02 088  
BIC : PSSTFRPPPAR